CHAMPIONNAT AUVERGNE RHONE ALPES

VÉTÉRANS INDIVIDUELLE ET ÉQUIPES

à Coublevie

Le Dimanche 5 novembre 2017

Madame, Monsieur le Président et cher(s) Maître(s), Le Cercle d'escrime de Moirans et section Voiron serait heureux de vous accueillir ainsi que vos tireurs à la compétition qu'il organise.

Catégories	Appel	Scratch	Début
Épée	8h00	8h30	9h00
Fleuret/ Sabre	8h30	9h00	9h30
Équipes aux 3 armes	à l'issue des individuels		

Gymnase Jean-Christophe Lafaille

861 rte du Guillon

38500 COUBLEVIE

REGLEMENT: Le règlement des épreuves est le règlement sportif 2017/2018 pour les individuels. L'accès aux pistes est interdit à toute personne autre que les tireurs, les arbitres et les membres du Comité d'organisation/Directoire technique/Encadrement.

Formule de la competition individuelle:

Femmes et hommes tirent séparément.

2 Tour de poules sans éliminés V1,V2,V3, et V4 confondus avec application de handicap négatif(les V4 seront assimilés V3.

5 touches 3 min

-1 pour un V1 contre un V3, mais pas de handicap pour un V1 contre un V2, un V2 contre un V3 ou un V3 contre un V4) et deux touches pour une différence de trois catégories (-2 pour un V1 contre un V4).

Tableau d'élimination direct par catégorie. Match en 10 touches, 2 x 3 min, 1 min de pause.

Formule de la compétition par équipes:

1 V2 minimum par équipe.

Tableau d'élimination direct. Les rencontres se disputent par match en 5 touches. Les 9 matchs sont tirés.

Le classement des équipes se fera à partir du classement à la fin des poules de l'epreuve individuelle. Les tireurs non classés se verront attribuer un nombre de point égal au nombre de tireurs +1.

Le directoire technique se réserve le droit de modifier cette formule pour répondre aux besoins d'une catégorie.

Équipement : selon les normes en vigueur conformément au règlement de la FFE.

Licence : licence FFE 2017/2018

Directoire technique : Il sera composé sur place le jour de la compétition. Il tranchera tous

les cas litigieux, conformément aux règlements de la FFE.

Engagement : montant des droits : **10 € par tireur**

30€ par équipes

Arbitre : auto-arbitrage

Récompenses : les 4 premiers

Restauration : Pendant le déroulement de l'épreuve une buvette sera à votre disposition

INSCRIPTIONS : directement par internet sur le site de la FFE

avant LE MERCREDI 1er novembre 2017; 23h59 dernier délai.

Courriel : escrime.moirans@free.fr *téléphone : 0750845224*

Le Président :
Xavier BOURGEAT-LAMI

Le Maître d'armes :
Théodora FOSSE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CERCLE ESCRIME MOIRANS
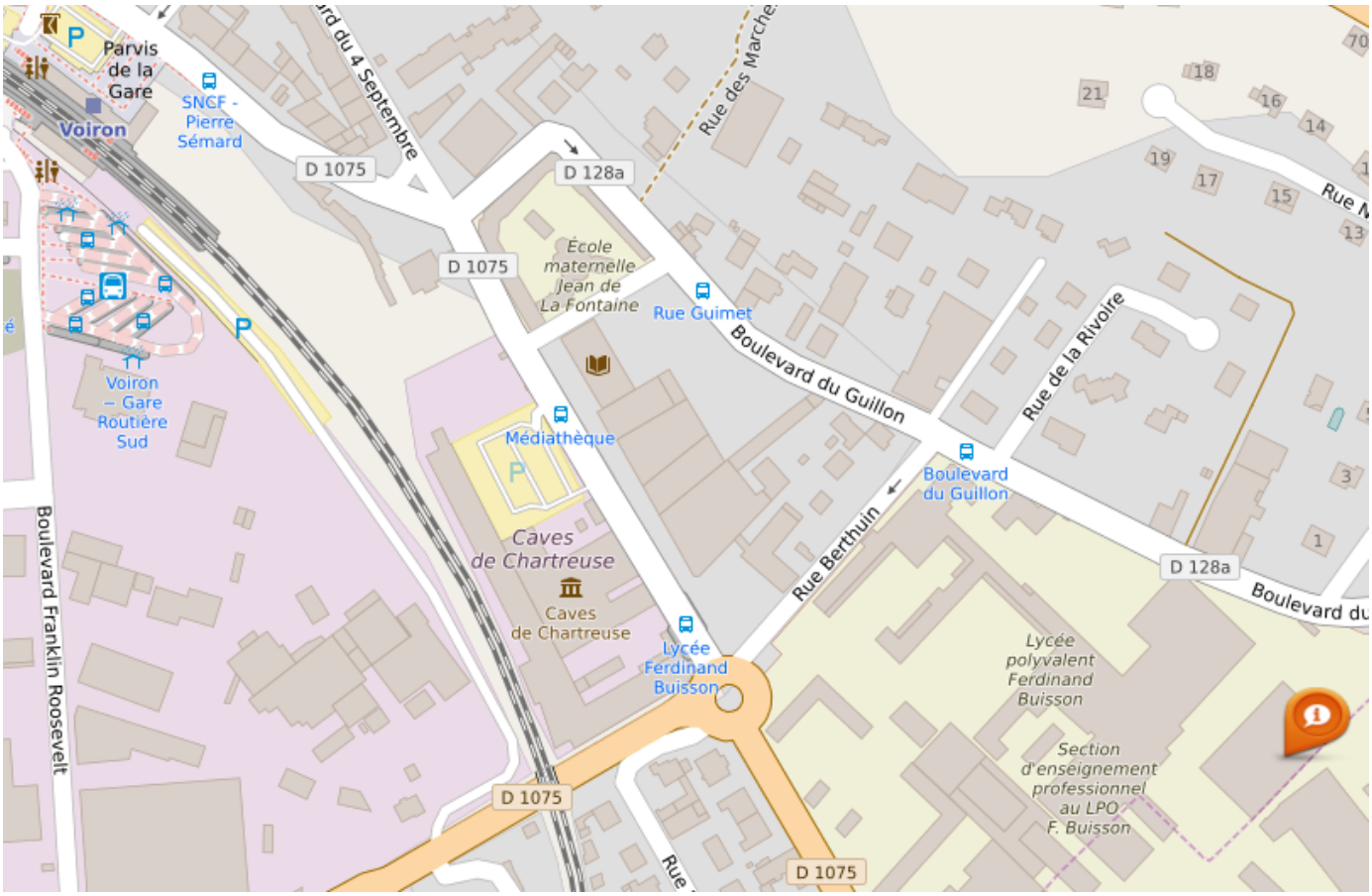
Plan d'accès